

*** Documents préparatoires et documents présentés à l'AG :**

<http://crdg.eu/crdg-2/administration/assemblees-generales/assemblee-generale-ecrite-du-26-juin-2020>

Les personnes qui ont votés sont reprises sur la feuille annexée au présent procès-verbal.

Compte tenu des mesures de distanciation impossible à tenir vue le nombre de nos membres habituellement présent, le législateur (Arrêté royal n°4 du 9 avril 2020) a autorisé, que les assemblées générales se tiennent en dehors de la présence physique des membres.

Exceptionnellement, l'Assemblée générale du Contrat de rivière Dyle-Gette s'est tenue à distance, par écrit ce 26 juin 2020.

Les membres ont été invités à

- consulter les documents utiles sur la page dont le lien est renseigné ci-dessus
- poser toutes les questions par voie électronique avant le 21/06 16:00
- voter avant le 25 juin 16:00, par voie électronique

Voici les questions posées et les réponses données :

Q Le subside de la Province de Liège sera ponctuellement (juste pour cette année) augmenté en 2020 (soit 4.200 € au lieu de 3.900 €). Pouvez-vous en tenir compte dans le budget?

R Nous adapterons le budget en conséquence.

Q: Où en est le projet N°751 :appui au BW pour le projet de levée d'un obstacle aux poissons sur la Nethen à Hamme-Mille ?

R: la levée de l'obstacle a été inscrite dans le même dossier que celui de l'extension du BO de Hamme-Mille, dont le dossier pour permis a été finalisé courant 2018.

Nous avons participé à une réunion de concertation sur ce dossier d'extension du BO le 25/09/2019: à cette occasion, il nous a été répondu que la réalisation de chaque volet du projet (extension BO, levée obstacle) dépendra de la possibilité, pour le BW, d'obtenir des subsides à l'Europe ou à la région, les budgets étant très conséquents. Nous n'avons plus de nouvelles depuis. Nous allons aller aux nouvelles et vous tiendrons au courant.

Q: Qu'en est il du projet Life « Riparias »?

R: ce projet interrégional a été accepté par l'Europe mi-mai: il va donc pouvoir démarrer le 1er janvier 2020

Q: La majorité des atteintes relevées sont des cas de rejets d'eaux usées s'écoulant directement dans le cours d'eau (57% des PN, contre 55 % de précédemment): se fixer un objectif de réduction?

R: par rapport aux autres types de points noirs, la résolution des rejets directs d'eaux usées en provenance des habitations riveraines des cours d'eau est à la fois la plus ambitieuse et la plus compliquée à mettre en oeuvre (nombre de cas, difficulté technique et difficulté financière pour résoudre chaque rejet inventorié + diversité des cas de figure rencontrés sur le terrain). Dès lors, nous avons préféré ne pas nous fixer des objectifs globaux (%age) de résolution, mais plutôt continuer à nous en tenir aux différentes approches préconisées dans le PA 2017-2019, à savoir: rentrer en contact avec les riverains concernés pour les informer de leurs obligations; pour chaque cas de figure, déterminer avec le riverain la solution technique la plus appropriée pour résoudre le rejet; si pas de mise en oeuvre dans les délais impartis, dresser procès-verbal. Sur le papier, la solution du raccordement à l'égout le plus proche paraît simple, mais chaque rejet va constituer un dossier précis en lui-même. Ce sont les communes partenaires du CRDG qui se sont engagées en nombre pour cette thématique spécifique. Nous espérons que les résultats qui seront engrangés en 2022 seront meilleurs que ceux du PA précédent.

Q: 4000€ pour la cérémonie de signature: n'est ce pas un peu exagéré ?

R: tous les 3 ans, nous organisons pareil événement symbolique et festif, à l'occasion de la cérémonie de signature de notre programme d'actions. Cette fois-ci, nous avons choisi un lieu patrimonial en lieu avec nos

activités (moulin) pour "marquer le coup". Le montant budgété couvre les frais de location et de restauration. Nous avons remarqué que la plupart des sites de location un peu "prestigieux" offre désormais un service de restauration. Quoi qu'il en soit, l'événement (prévu le 31 mars) a été annulé pour cause de pandémie...

Q: Qu'entendez-vous par "Projet d'élargissement du partenariat du crdg "

R: ce projet correspond à différentes actions entamées lors du PA 2017-2019, qui visent à mettre en place des synergies avec de nouveaux partenaires-relais pour le CRDG:

- le secteur du tourisme
- le secteur de la production/distribution d'eau
- le secteur des entreprises
- le secteur des mouvements de jeunesse
- le secteur de l'aide-conseil aux agriculteurs
- le secteur de l'aide-conseil pour la mise en oeuvre de Natura 2000

-...

Vous trouverez les premiers acquis du CRDG à cet égard dans son bilan d'activités 2019. Nous continuerons cet effort dans le cadre du PA 2020-2022.

Plus de la 1/2 des membres ont voté.

1) **Adoption du procès-verbal de l'AG du 09 octobre 2019**

Le projet de PV était accessible en ligne depuis le 9 juin.

Décision est prise : le PV de l'AG du 9 octobre est adopté à l'unanimité moins 2 abstentions.

2) **Bilan d'activités 2019**

Rappel : les documents ont été mis en ligne sur le site du CRDG depuis le 9 juin.

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Décision est prise : le bilan d'activités 2019 est approuvé à l'unanimité.

3) **Comptes de résultat 2019**

Rappel : les documents ont été mis en ligne sur le site du CRDG depuis le 9 juin (tableau comparatif budget 2018/résultats 2018/budget 2019 + commentaires)

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Décision est prise : les comptes 2019 sont approuvés à l'unanimité moins 2 abstentions.

4) **Budget 2020**

Rappel : les documents ont été mis en ligne sur le site du CRDG depuis le 9 juin (tableau comparatif budget 2018/résultats 2018/budget 2019 + commentaires)

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Décision est prise : le budget 2020 est approuvé à l'unanimité moins 2 abstentions.

5) **Programme d'activités 2020**

Rappel : les documents ont été mis en ligne sur le site du CRDG depuis le 9 juin.

On part du principe que les documents sont connus de tous.

Décision est prise : le programme d'activités 2020 est approuvé à l'unanimité.

6) **Décharge aux administrateurs**

Décision est prise : décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité moins 1 abstention.